

La Ville en commun

Assemblée Nationale – 28 septembre 2017

Cinq à six réflexions pour ouvrir le débat sur un renouveau du municipalisme

Intervention de Ggustave Massiah

Première réflexion : Resituer le local et le municipal dans l'articulation entre les échelles d'intervention, du point de vue du rapport entre les sociétés et les territoires.

La stratégie nécessite de redéfinir l'articulation des échelles d'intervention. L'articulation des échelles compte autant que la répartition des formes d'intervention. Au niveau local, la démocratie de proximité, les alternatives locales, les services publics, les territoires. Au niveau national, les politiques publiques, l'Etat, une large part de la citoyenneté. Au niveau des grandes régions, le culturel et la géopolitique. Au niveau mondial, le droit international, les migrations, le climat et l'hégémonie culturelle. Du point de vue des priorités et des formes, l'articulation dépend des situations et des contextes. Les situations locales et nationales prennent le pas sur les échelles régionales et mondiales.

Deuxième réflexion : Redéfinir la place des institutions locales et municipales dans les stratégies de transformation des sociétés

L'interrogation sur la priorité quasi exclusive donnée à la prise du pouvoir d'Etat redéfinit la transition dans le rapport entre le temps long et les ruptures. Elle donne une importance nouvelle aux pratiques alternatives et à l'émergence de rapports nouveaux dans la société actuelle. Elle dégage le municipalisme et l'économie sociale et solidaire de leur enfermement dans le réformisme et dans l'économie réparatrice.

Troisième réflexion : Engager la discussion sur le contexte et l'évolution de la situation pour prendre la mesure des contradictions et des ruptures en cours

Après la crise de 2008 et les révoltes insurrectionnelles de 2011, nous vivons une contre-révolution. Mais les contre révolutions n'annulent pas les révolutions. Quelles sont les nouvelles possibilités qui cheminent et se transforment.

Les contradictions perdurent et s'approfondissent : sociales avec les inégalités et les discriminations ; écologiques et climatiques ; géopolitiques avec la montée d'un monde multipolaire ; idéologiques avec le racisme, la xénophobie et l'idéologie sécuritaire ; politique avec le refus de la corruption et la méfiance du politique.

De grands bouleversements inachevés, en cours, vont changer le monde. Citons : les droits des femmes ; les droits des peuples ; la prise de conscience écologique ; le numérique et les biotechnologies ; le peuplement de la planète.

Quatrième réflexion : Inscrire le municipalisme dans une démarche stratégique, dans l'articulation entre urgence et alternative.

Dans l'urgence, les municipalités peuvent être les points d'appui des résistances par rapport aux contradictions à partir de l'orientation des services publics, des marchés publics et de l'emploi, de la citoyenneté de résidence, de l'égalité, du développement local, ...

L'inscription de ces actions dans la définition d'un projet alternatif est nécessaire pour lui donner un sens, y compris pour résister. Ce projet est celui de la transition, au sens donné auparavant, sociale, écologique et démocratique. Il se cherche à travers de nouveaux concepts, de nouvelles notions : le bien commun, la propriété sociale et collective, le bien vivre, la démocratisation de la démocratie, ...

Cinquième réflexion : Partir des réseaux internationaux de villes pour élargir la vision et l'action des municipalités et du municipalisme

Les réseaux de ville internationaux, et aussi par grandes régions ou nationaux, permettent de resituer le local dans des approches plus larges. Ils combinent la définition d'alternatives à partir de la diversité des situations et la popularisation des propositions.

L'identification des réseaux permet d'explorer les dimensions d'un programme alternatif : villes contre la dette ; le libre échange (TAFTA et CETA) ; eau ; accueil des migrants ; ...

Dans un réseau il y a des villes associées qui résistent et élargissent (par exemple pour le réseau des villes hospitalières, les villes qui se contentent de se déclarer villes hospitalières) et des villes motrices qui définissent les alternatives (égalité des droits et citoyenneté de résidence)

Sixième réflexion : Explorer les bases et les alliances d'un nouveau municipalisme

(ce point n'a pas été abordé pendant la séance)

Les municipalités ne peuvent plus être ramenées à des « appareils décentralisés de l'Etat ». Les institutions locales sont un des quatre acteurs de la transformation aux côtés des institutions étatiques, des entreprises, des associations. Elles participent à la nécessaire réinvention des formes institutionnelles et étatiques à tous les niveaux (local, national, régional et mondial).

L'alliance stratégique est à construire entre les institutions locales et les mouvements sociaux et citoyens (appellations plus précises que celles de sociétés civiles ou d'association). Elle permet d'envisager un renouvellement de l'action politique (exemple de la municipalité de Barcelone et du mouvement En comùn)

L'alliance possible avec les acteurs économiques peut concerner les entreprises de l'économie sociale et solidaire, les entreprises municipales, les entreprises publiques, les entreprises locales. Autour du refus du rabattement sur la rationalité dominante « marchandiser, privatiser, financiariser » et de la mise en avant d'une démarche fondée sur le respect des droits fondamentaux.